



Paris, 18 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutualité Française se réjouit de l'élection de Thierry Beaudet à la présidence du CESE

Alors que Thierry Beaudet accède à la présidence du Conseil économique, social et environnemental (CESE), la Mutualité Française se réjouit de l'élection d'un dirigeant mutualiste à la tête de la troisième Chambre de la République aux missions renforcées.

Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française depuis 2016, vient d'être élu à la présidence du CESE qui rassemble l'ensemble de la société civile dont les mutuelles. Ce nouveau mandat débute au moment où le CESE a été réformé et renforcé, avec la double ambition d'intégrer la participation citoyenne à ses travaux et de contribuer ainsi à la revitalisation démocratique du pays.

La Mutualité Française se réjouit de cette élection qui porte, pour la première fois à sa tête, une personnalité issue du monde de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle valorise également le mutualisme et l'engagement de milliers de femmes et d'hommes qui, au quotidien, agissent pour une société plus solidaire.



À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 518 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès

aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.



Contact presse

Alexandre TORTEL

06 30 36 45 66

alexandre.tortel@mutualite.fr



Photos de la Mutualité Française
disponibles sur [flickr](#)